



Bloc-Notes

Hommage à Jean-Claude Tréfois

Quand j'écoutais, il y a de cela une trentaine d'années, les lectures vivantes de Jean-Claude Tréfois à la Bibliothèque de Thuin, j'étais loin d'imaginer qu'un jour je serais à ses côtés, impliqué, avec d'autres bibliothécaires, dans le Conseil d'Administration de l'A.P.B.D.

Comme beaucoup, j'ai régulièrement croisé sa route, tant les terrains de ses engagements furent variés : l'enseignement, l'animation, la formation continue, les revues professionnelles, le Conseil Supérieur des Bibliothèques Publiques...

Je pense ne pas être le seul à n'avoir pu résister à sa force de persuasion et à avoir rejoint l'association, séduit par ce savant mélange d'engagement personnel, de force morale, d'humour lucide et de provocation constructive.

Car Jean-Claude a toujours eu cette faculté de trouver les mots justes pour s'affirmer et affirmer ses idées, tout en marquant un profond respect pour celles des autres.

A la tête de notre association, il fut toujours l'homme du franc-parler. Non pas seulement l'intrépide qui « ose dire tout haut ce que tout le monde pense tout bas », mais l'homme de franchise, celui des opinions personnelles, mûries et clairement énoncées.

A ce titre, nous pouvons lui être reconnaissants car ses prises de positions courageuses n'ont pas manqué, un jour ou l'autre, de nous renvoyer à nos propres faiblesses et de nous aider ainsi dans notre construction personnelle.

Parmi les nombreux dossiers qu'il a portés, beaucoup furent marqués de principes éthiques et déontologiques : la prise en compte des non-lecteurs dans la politique de nos institutions, l'animation comme outil essentiel d'une politique d'éducation permanente, la censure dans les collections, les bibliothèques et la citoyenneté, la « Média-culture » ou comment former les médiateurs de l'information à la lecture critique et responsable des médias...

D'autres projets ont permis à l'A.P.B.D. d'exprimer les besoins réels et les préoccupations concrètes de notre profession: l'agressivité dans les bibliothèques publiques, l'affirmation de soi, les relations bibliothèques-médiathèques ou

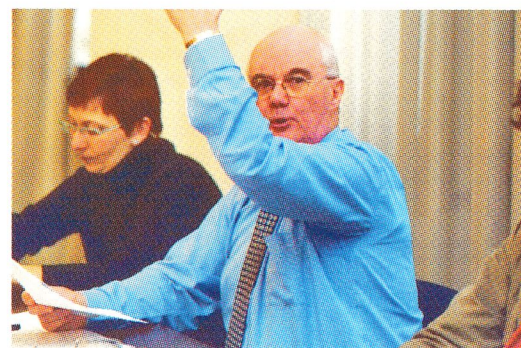
bibliothèques-ludothèques...

Dans ce registre, le point d'orgue de son mandat fut certainement le récent colloque organisé en collaboration avec la FIBBC sur les relations entre écoles primaires et bibliothèques.

Il a aussi déployé une énergie phénoménale à valoriser notre profession, à la faire reconnaître et à affirmer notre dignité, notamment au travers de revendications telles que l'alignement des subventions forfaitaires sur celles des autres secteurs socio-culturels, le libre marché de la formation continue, la communication des rapports d'inspection aux bibliothécaires, etc.

Il a dénoncé l'absence de répondant, voir le mépris rencontré chez les « décideurs » politiques, souvent sollicités en vain.

Il a aussi pointé les diverses tracasseries administratives qui nous mettent souvent dans l'impossibilité d'exercer normalement notre



métier.

Son action a prouvé à toute la profession qu'il n'y a pas de fatalité, qu'il est temps de cesser de s'apitoyer sur notre sort et que nous devons nous prendre en main. Avant de nous plaindre de l'image que nous offrons et de la faiblesse des moyens qui nous sont accordés, apprenons à nous vendre (au sens noble du terme) et à vendre la qualité des services que nous offrons.

Il a donc réussi à maintenir l'association au centre des débats qui secouent le monde de la lecture publique, tout en en faisant un lieu privilégié de rencontres, de réflexions, de parole libre...

Aujourd'hui, l'A.P.B.D. doit en grande partie sa renommée à cet homme d'engagements.

Stéphane Dessicy

BN 149
du 1er trim. 2004

Dans ce numéro

2 Elles courent, elles courent les cyber-rumeurs !

3 De source sûre...

4 Assemblée générale : rapport moral.

7 Harry Potter ou Dickens au pays de Tintin.

8 Littérature de jeunesse et patrimoine.
Balade littéraire européenne.

9 La censure en bibliothèque.

10 Les enfants sont des poètes...
Prix André Canonne.

11 J'ai lu pour vous....

Technostress, technophobie / Nachez
Droite, gauche / Bobbio

APBD

Avenue Rêve d'Or, 30

7100 LA LOUVIERE

Tél.: 064 21 52 37

Fax : 064 21 28 50

jean-claude.trefois@hainaut.be

Site : www.apbd.be

Bulletin de l'Association Professionnelle
des Bibliothécaires et Documentalistes
asbl

Elles courent, elles courent les cyber-rumeurs !

Si la rumeur est le plus vieux média du monde, l'intrusion d'internet lui offre un regain de vitalité. Il devient indispensable aujourd'hui d'apprendre à maîtriser ces « hoaxes » ou cyber-rumeurs. Un nouveau tâche pour le bibliothécaire et le documentaliste ? Pour comprendre le phénomène et éviter de tomber dans le panneau : une petite bibliographie sélective. Vous pourrez consulter le document complet sur le site www.hainaut.be/culture/bibliotheques. Cliquer sur les services, la boîte à outils et vous trouverez la liste dans bibliographies.

La rumeur : histoires et fantasmes / P. FROISSART
Paris : Belin, 2002
ISBN 2-7011-3320-3

Ce livre démystifie la rumeur et le discours scientifique qui prétend en rendre compte.

De source sûre : nouvelles rumeurs d'aujourd'hui / V. CAMPION-VINCENT et J.-B. RENARD
Paris : Payot, 2002
ISBN 2-22889-635-7

Cet ouvrage raconte et analyse toutes les légendes urbaines qui, drôles ou dramatiques, expriment aujourd'hui les peurs et les aspirations de notre société.

Rumeurs et légendes urbaines / J.-B. RENARD
Paris : PUF, 2002
ISBN 2-13-052847-3

Les légendes urbaines, histoires brèves et insolites, expriment de manière symbolique les peurs et les espoirs d'une modernité en crise.

Légendes urbaines : rumeurs d'aujourd'hui / V. CAMPION-VINCENT et J.-B. RENARD
Paris : Payot, 2002
ISBN 2-22889-534-2

Une pause café avec des collègues de travail, un repas en famille, un dîner au restaurant avec des amis : autant de récits "de source sûre".

Les oies du Capitole ou les raisons de la rumeur / sous la direction de F. REUMAUX
Paris : CNRS, 1999
ISBN 2-271-05641-1

La rumeur peut-elle fonder un monde commun ou par défaut de jugement ou de communication avec l'autre, est-elle seulement

apte à subvertir tout échange social ? Cet ouvrage reprend la question dans la perspective de la philosophie politique, du droit, des sciences humaines et sociales.

La rumeur : message et transmission / Françoise REUMAUX
Paris : A. Colin, 1998
ISBN 2-200-21872-9

Cet essai repère les processus les plus significatifs de la construction d'une rumeur, en analysant les modes d'élaboration de son message et de sa transmission, l'un et l'autre dans une situation d'étroite interdépendance.

Rumeurs : le plus vieux média du monde / J.-N. KAPFERER
Paris : Seuil, 1997
ISBN 2-02-024743-7

Analyse des mécanismes selon lesquels les rumeurs naissent, circulent et disparaissent.

Toute la ville en parle : esquisse d'une théorie des rumeurs / Françoise REUMAUX
Paris : L'Harmattan, 1994
ISBN 2-73842-419-8

Ce livre propose des modèles fondés sur les notions de figure et de fond et signale les différentes formes que prend la rumeur selon le tissu social où elle éclôt.

La rumeur d'Orléans / Edgar MORIN
Paris : Seuil, 1982
ISBN 2-02-006280-1

L'ouvrage présente une étude sociologique de la thématique de la rumeur, à travers celle qui a circulé à Orléans : des commerçants juifs se seraient livrés à la traite des femmes.

De bouche à oreille : naissance et propagation des rumeurs dans la France du XIX^{ème} siècle / François PLOUX
Paris : Aubier Montaigne, 2003
ISBN 2-7007-2326-0

Ce livre s'interroge sur le rôle qu'a pu jouer cette forme originale de communication dans la politisation des Français entre le retour des Bourbons et la chute du Second Empire.

La veuve noire : message et transmission de la rumeur / Françoise REUMAUX
Paris : Klincksieck, 1996
ISBN 2-86563-331-4

L'auteur, sociologue, analyse une douzaine de rumeurs.

De la rumeur à l'histoire / Alfred SAUVY et Anita HIRSCH
Paris : Dunod, 2003
ISBN 2-04015464-7

Les auteurs se sont attachés dans ce livre extrêmement documenté qui bouleverse bon nombre d'idées reçues, à comprendre, pourquoi et comment les événements sont transformés pour acquérir un sens qui frappe et qui plaise.



La légende des vols d'organes / Véronique CAMPION-VINCENT
Paris : Belles Lettres, 1997
ISBN 2-25144093-3

L'auteur tente de faire la lumière sur ces récits véhiculés à travers le monde relatant enlèvements, mutilations, meurtres qui seraient perpétrés par des trafiquants d'organes

agissant de concert avec des chirurgiens criminels pour massacrer des pauvres au bénéfice des riches.

Pascale VANDERPERE

Bloc-Notes 149

De source sûre...

Vous avez probablement un jour ou l'autre été sollicité pour envoyer des cartes postales à un enfant leucémique qui voulait entrer dans le livre des records, mis en garde contre des pirates virulents, invité à réagir contre les « chats bonzaï » ou encore associé à une pétition de l'ONU pour éviter une troisième guerre mondiale. Il s'agit dans tous les cas d'« hoaxes » ou pour parler français de canulars. Véhiculés par internet, il s'agit d'un phénomène social assimilé à la rumeur.

Ce plus vieux média du monde comme l'appelle Jean-Noël KAPFERER (1) peut être défini comme l'« émergence dans le corps social d'informations soit non encore confirmées publiquement par les sources officielles soit démenties par celles-ci. Ce qui caractérise son contenu n'est pas son caractère vérifié ou non, mais sa source non officielle ».

L'intrusion d'internet, par sa vitesse de diffusion et sa facilité d'utilisation, a offert un regain de vitalité à la propagation des rumeurs. Par l'intermédiaire du courriel, des forums, des listes de diffusion et du web, le réseau permet de diffuser gratuitement une masse phénoménale d'informations en abolissant les barrières du temps et de l'espace. La grande nouveauté que permet le web est son « instrumentalisation » au service de groupes identifiables collectivement mais dont les membres restent anonymes.

Jules GRITTI (2) caractérise la rumeur comme un récit fantasmagorique collectif, qui répond à un besoin social, à un folklore narratif dans lequel un groupe se reconnaît. Le "message implicite" que véhicule la rumeur est donc une sorte de morale cachée, qui compense une angoisse collective et réalise symboliquement un désir social.

Emotion, émission, tentation...

La rumeur véhicule généralement des informations à haut degré émotionnel.



Elle est à la fois un processus et un contenu qui se déclinent sous forme de récits censés communiquer, sous une forme symbolique, des peurs, des fantasmes, des espoirs. Le message est dans l'émotion intense que l'on veut faire

partager. Le problème est que celui-ci, pour être communiqué, doit être coulé dans un contenu concret : l'émetteur exprime ses sentiments alors que le récepteur décode au niveau factuel. Au contraire des mythes, les rumeurs se modifient en permanence et leur durée de vie est relativement courte. L'histoire qu'elles transmettent est souvent pessimiste ou horrifique et c'est ce qui force la conviction.

L'« hoax » commence par circuler en vase clos dans un groupe restreint, souvent le groupe source avant de se propager sous une forme plus présente pour toucher beaucoup de personnes. Son succès est d'autant plus probable que l'information distillée répond à plusieurs critères. L'utilisation d'un jargon technique (pour les virus par exemple), la référence à des organisations incontestables, la revendication de personnes connues ou ayant des titres officiels renforcent le degré de véracité.

Mais, comment vérifier les sources et ne pas être victime et complice involontaire d'une rumeur ? Individuellement, la vérification est une démarche difficile et coûteuse à la fois en temps et en argent. Une grande majorité de personnes se contente d'entériner l'information qui arrive sans s'interroger sur sa véracité. Il y a là un créneau où le bibliothécaire et le

documentaliste peuvent exercer toutes leurs compétences au service d'une démarche citoyenne.

Alors, comment faire le tri entre le bon grain et l'ivraie ?

Les recommandations

- bien lire le message en entier ;
- déterminer le(s) destinataire(s) ;
- s'interroger sur la légitimité des personnes, des entreprises ou des



- institutions qui font circuler le message ;
- évaluer :
 - l'intérêt objectif qu'a l'interlocuteur



- en diffusant cette information ;
- le degré de crédibilité en fonction de la provenance ;
- le bénéfice ou le préjudice qu'entraînera l'action qui est demandée.

Des sous, des sous...

La poursuite de nos activités dépend essentiellement de votre cotisation. Pour 2004, elle s'élève à

12,50 EUR pour les membres travaillant à temps plein;

5 EUR pour les membres travaillant à temps partiel, les étudiants et les retraités.

Nous vous remercions de verser votre cotisation sur le compte n°

068-0510960-88

Si votre "bandeau adresse" comporte un point rouge, vous n'êtes pas en règle de cotisation pour cette année.

Allô, allô...

Cette revue est la vôtre. Elle vivra si vous la faites vivre. Les bibliothèques et centres de documentation organisent de nombreuses activités dont il serait impossible de publier la liste ici.

Alors, trêve de modestie, faites-nous connaître vos actions, communiquez-nous vos réflexions. Le débat est ouvert et il ne manque pas de sujets d'actualité pour vous inspirer : politique de la lecture en Communauté française, droit de prêt, prix unique du livre, taxes de photocopies,...

Nous attendons vos articles. Inutile de les mettre en pages, il suffit de nous les envoyer à l'adresse de courriel :

blocnotes@apbd.be

Donc, plus un instant à perdre.

De source sûre... (suite)

Les indices :

le fond

- la présence d'une phrase du type : « Envoyez ce message à toutes les personnes que vous connaissez » qui doit vous mettre la puce à l'oreille;
- le ton catastrophiste qui doit également vous alerter;
- l'utilisation de la dimension du scoop;
- le recours à des effets de réels (nom de l'hôpital pour l'enfant leucémique par exemple).

la forme

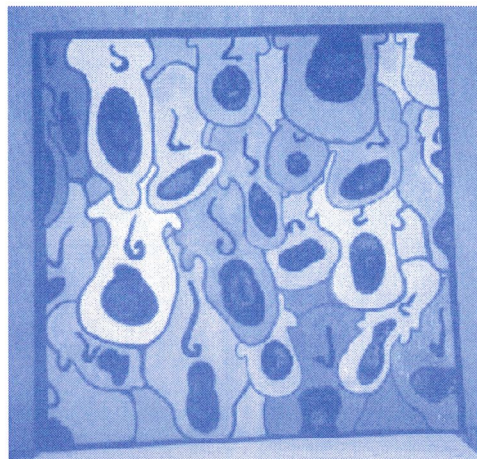
- Des fautes d'orthographe;
- des mots en lettres majuscules destinés à attirer l'attention;
- des suites d'éléments de ponctuation répétés : points d'exclamation ou d'interrogation;
- l'utilisation abondante du conditionnel.

La présence simultanée de plusieurs de ces éléments devrait vous enjoindre définitivement à ne pas prendre le message en considération.

A propos, l'antidote à la rumeur pourrait s'appeler la liberté de conscience ou encore le refus d'être manipulé.

Voilà, maintenant que vous êtes capable de repérer les « hoaxes », pourriez-vous être assez aimable pour éviter d'encombrer inutilement ma boîte aux lettres électronique de messages ressortissant de la rumeur. Et si vous doutez, envoyez-les à www.hoaxbuster.com, où des spécialistes en assumeront l'analyse. Merci !

Pascale Vanderpère



Une sélection bibliographique relative à la rumeur est à votre disposition sur le site internet de la Bibliothèque centrale de la Province de Hainaut www.hainaut.be/culture/bibliotheques.

Dans la barre de menu sélectionner les rubriques Services, Boîte à outils et Bibliographies.

(1) *Rumeurs : le plus vieux média du monde* / Jean-Noël KAPFERER
Paris : Seuil, 1995
ISBN 2-02-024743-7

(2) *Elle court, elle court la rumeur* / Jules GRITTI
Ottawa : Stanké, 1978

AG La Louvière 26 janvier 2004 Rapport moral

A la fin d'une année civile, j'ai eu l'habitude de rappeler les différentes activités de notre association.

Vous me permettrez de faire, cette fois, l'économie de cette énumération la liste est à votre disposition et seulement d'en tirer quelques enseignements.

- Nos propositions ont été nombreuses, variées, elles devaient rencontrer l'intérêt de nos collègues. L'une d'entre elles consacrée à la déontologie du bibliothécaire a dû être annulée faute d'un nombre suffisant de participants. Cette désaffection, je vous l'avoue, m'a posé quelques inquiétudes.

Pour les autres, on ne peut pas dire qu'elles aient connu un succès d'affluence même si les participants ont toujours témoigné de leur grand intérêt.

Plusieurs difficultés, tellement récurrentes qu'il devient fastidieux de les décrire à nouveau, en sont la cause : promotion difficile, organisation reposant sur trop peu de personnes, lieux d'accueil trop nombreux.

- La manifestation qui a mobilisé le plus

d'énergie fut, sans conteste, l'organisation du colloque « Lire ensemble ».

Vous savez que le Ministre Nollet avait confié à l'APBD et à la FIBBC le soin de tout concevoir : lieu, conférenciers, accueil, publication des actes.

La mission a été menée à bien même si les enseignants n'ont pas été très nombreux à ce rendez-vous, mais on en a découvert les raisons à savoir la difficulté de quitter leur classe.

C'est l'A.P.B.D. qui, en particulier, a été chargée d'en publier les Actes.

Ceux-ci sont parus en décembre.

Que tirer comme enseignement de cette initiative ? Qu'elle a permis de travailler de concert avec nos collègues de la FIBBC.

Le manque d'habitude en la matière, l'organisation et les moyens humains fort différents de nos deux associations ont rendu la chose certes intéressante, mais parfois difficile.

Financièrement, cette opération ne nous a pas rapporté un sou.

Assemblée générale - Rapport moral (suite)

Elle nous a cependant permis d'être reconnu comme interlocuteur auprès du Ministre chargé de l'Enseignement fondamental, de l'Accueil et des Missions confiées à l'O.N.E.

Par ailleurs, une seconde mission nous a aussi été confiée : d'informer les bibliothèques de l'expérience « contrats-lecture ». J'ai donc assuré quatre séances à Nivelles, Bruxelles, Tournai et Charleroi. L'A.P.B.D. recevra d'ailleurs un petit subside du Ministre Nollet pour cette mission.

J'ai aussi participé, au titre de l'A.P.B.D., aux quatre réunions de sélection des écoles.

Quant au Ministre de la culture ?

Notons que les contacts avec Monsieur le Ministre Miller ont été réduits à leur plus simple expression et que, depuis son départ, nous n'aurions pas repris contact avec son successeur Monsieur Ducarme, si de récentes circonstances ne l'avaient permis.

En effet, notons que le Conseil supérieur des Bibliothèques publiques a écrit au Ministre Ducarme pour déplorer qu'il n'ait pu recevoir Bruno Demoulin lequel de dépit avait démissionné de sa présidence du Conseil supérieur.

Finalement le Ministre reçut Bruno Demoulin et décida, le budget 2004

initialement prévu n'étant pas augmenté, de retirer de l'argent destiné, en particulier, aux animations pour permettre le paiement des subventions-traitement dues aux reconnaissances acquises.

Cependant, le Ministre a admis qu'une subvention-traitement différente soit attribuée aux bibliothèques de droit privé et ce, dans le cadre des accords non-marchands. Nous allons donc avoir, dans un même réseau, des différences de subvention.

De toute façon, aucune possibilité de nouveaux contrats-programmes n'existe plus.

C'est la première fois qu'une double agression de cette ampleur est effectuée à notre égard.

Ajoutons - last but not least - le décret sur le droit de prêt. D'après les informations possédées actuellement, les bibliothèques publiques, sauf scolaires et spéciales, ne font pas l'objet d'une exemption.

Il faudrait donc trouver un payeur les communes, provinces, les Communautés, l'Etat fédéral ou un système s'inspirant des solutions françaises.

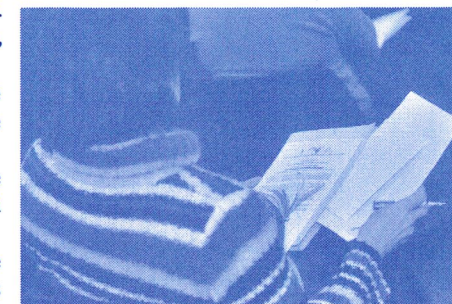
Il semblerait que ce soit la Communauté. Lorsqu'on sait la faiblesse de ses moyens, on est inquiet sur les conséquences.

A ce jour, nul ne sait quelle solution finalement sera retenue.

Il faut savoir que le Président du Conseil

supérieur a jugé les solutions proposées par le Ministre suffisantes pour retirer sa démission.

Suite à cette position, il a demandé au Ministre de recevoir une délégation constituée du Bureau du Conseil supérieur et des présidents des



associations professionnelles. Faute d'obtenir cette rencontre, le Conseil supérieur tout entier démissionnerait.

Une séance supplémentaire dudit Conseil était aussi programmée pour envisager d'éventuelles mesures. A la veille de cette réunion, le Ministre nous a rencontrés. Ceci a au moins comme conséquence de démontrer que la pression est gagnante.

Qu'est-il ressorti de cette entrevue ?

Le Ministre admet que la lecture publique

Un cadeau ? Un livre ! - Sélection de l'année

Une sélection des meilleurs livres de jeunesse parus cette année.

S'adresser entre autres aux bibliothèques suivantes :

- **Anderlecht**
Bibliothèque du centre intellectuel
☎ 02 521 62 08

- **Bruxelles**
Bibliothèque principale de Bruxelles I
☎ 02 548 26 10

- **Etterbeek**
Bibliothèque Hergé
☎ 02 735 05 86

- **Florennes**
Bibliothèque publique locale
☎ 071 68 98 96

- **Genval**
Bibliothèque communale
☎ 02 653 40 47

- **Ixelles**
Bibliothèque communale
☎ 02 515 64 06

- **Jette**
Bibliothèque principale du Nord-Ouest de Bruxelles
☎ 02 426 05 05

- **La Louvière**
Bibliothèque centrale provinciale
La Ribambelle des Mots
☎ 064 22 18 34

- **Laeken**
Bibliothèque principale de Bruxelles II
☎ 02 279 37 90

- **Liège**
Bibliothèque des Chiroux-Croisiers
☎ 04 223 19 60

- **Mons**
Nouvelle bibliothèque des Comtes du Hainaut AFIC
☎ 065 31 44 69

- **Namur**
Bibliothèque centrale de la Province de Namur
☎ 081 22 90 14

- **Bibliothèque principale de Namur**
☎ 081 23 13 26

- **Nivelles**
Bibliothèque publique centrale de la Communauté française
☎ 067 89 35 85

- **Ottignies**
Bibliothèque de Culture générale
☎ 010 41 02 42

- **Rixensart**
Bibliothèque populaire
☎ 02 652 27 36

- **Saint-Gilles**
Bibliothèque communale locale
☎ 02 543 12 33

- **Schaerbeek**
Bibliothèque communale
☎ 02 242 68 68

- **Verviers**
Bibliothèque locale communale
☎ 087 32 53 37

- **Waterloo**
Bibliothèque communale
☎ 02 354 40 98

- **Watermael-Boitsfort**
Bibliothèque principale du Sud-Est de Bruxelles
☎ 02 660 07 94

- **Woluwe-St-Lambert**
Bibliothèque communale locale
☎ 02 733 56 32

- **Woluwe-St-Pierre**
Bibliothèques publiques communales francophones
☎ 02 773 05 83

Assemblée générale - Rapport moral (suite)

n'a pas été augmentée et que la mesure prise permet seulement de ne pas être en défaut par rapport à la législation. Il fait remarquer que son budget est difficile et qu'il a surtout été préoccupé d'éviter l'effondrement de certaines institutions. Il est décidé à résorber la différence de subventions forfaitaires secteur privé/secteur public. Il se dit le défenseur du secteur public. Où ira-t-il chercher les moyens ? D'une redistribution des fonds PACA.

Il confirme que l'usager ne peut, en aucun cas, être amené à payer lui-même le droit de prêt.

Au nom de l'A.P.B.D. j'ai fait remarquer :
- que retirer l'argent aux animations était une véritable catastrophe. Que les communes et provinces fassent un effort m'a-t-il été répondu ! Cette remarque montre le peu de connaissance qu'a le Ministre des efforts considérables et permanents que consentent, depuis des années, les deux pouvoirs cités.
- que je me réjouissais de sa double déclaration de protéger l'usager et le service

public, mais que des déclarations ne suffisaient pas.
Le résultat de cette rencontre est un



nouveau rendez-vous dans un trimestre environ où le Ministre démontrera qu'il a pu, sensiblement, remédier aux situations évoquées.

Je voudrais en terminer avec le bilan de cette année en soulignant une fois de plus le dynamisme de la Commission Jeunesse et la publication régulière et appréciée de « Bloc-Notes ». Que les différents partenaires en soient vivement remerciés. Redisons cependant nos préoccupations habituelles : nombre insuffisant de cotisants (notre récente campagne auprès des étudiants n'a pas vraiment donné de résultat) rappels multiples, et pas toujours efficaces, pour obtenir le règlement des cotisations (merci à

Monique Clette).

Jean-Claude Tréfois
Président

Commission jeunesse - Rapport moral

Comme toujours la Commission Jeunesse s'est réunie chaque premier mardi du mois tout au long de l'année. Ces réunions,

• d'autre part : l'élaboration progressive de la sélection « Un cadeau ? Un livre ! ».



Le dernier dépliant, saison 2002-2003 a vu le jour pour l'ouverture du Salon du Livre de jeunesse de Namur. L'équipe était présente durant tout le salon malgré le fait qu'aux mêmes dates se déroulait dans nos bibliothèques l'action « Fureur de lire ». Nous avons eu l'occasion de diffuser largement notre sélection et avons été secondés par les élèves de l'Ecole des bibliothécaires de Malonne.

suivies très fidèlement, ont un double objectif :

• d'une part : faire circuler l'information concernant la profession et le monde du livre de jeunesse,

La majorité des membres de la Commission a participé à la suite de la formation « Littérature pour adolescents » animée par Benoît Anciaux.

En accord avec les membres de notre Commission et le Conseil d'Administration, il a été décidé d'offrir les livres achetés et reçus en service de presse à des bibliothèques et / ou associations militant pour la promotion de la lecture auprès des jeunes et adolescents.

Ces dons sont offerts à deux associations : Le Maître Mots et le Centre scolaire Sainte Marie La sagesse ; leurs représentants vous en diront un peu plus tout à l'heure.

Je tiens à remercier mes collègues pour leur assiduité à suivre ces réunions, qui, si elles n'existaient pas, ne nous feraient pas rencontrer.

En vous remerciant.

Jean-Luc Capelle
Président Commission Jeunesse

Remise des livres au Centre Scolaire Ste-Marie La sagesse

Ce centre se trouve à Schaerbeek, commune de Bruxelles à fort pourcentage de population issue de l'immigration.

Les élèves ont de grandes difficultés en français pour deux raisons :

- D'abord parce qu'ils sont d'origine étrangère (parlent le turc à la maison et dans le quartier, regardent la TV en turc)
- Ensuite parce qu'ils sont originaires d'une même région agricole de Turquie et sont

issus d'un milieu socioculturel très pauvre où le livre est absent.

Pour cette raison, ce centre a mis en place quelques projets :

- Un local de lecture (lieu de travail et de recherche)

- Des conteuses professionnelles viennent dans les classes du premier degré (12-13 ans) présenter des livres destinés à la

jeunesse et faire des animations.

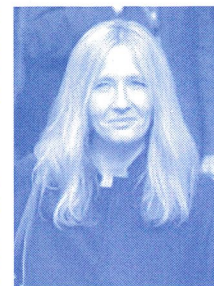
- Un projet de partenariat avec l'école maternelle voisine.

Le souhait de ce centre est que les élèves puissent découvrir la lecture comme source de plaisir et d'épanouissement personnel et qu'ils améliorent leurs compétences de français.

Harry Potter ou Dickens au pays de Tintin

Joanne Kathleen Rowling a vendu plus de 100 millions d'exemplaires des aventures de Harry Potter. Edités dans 140 pays et traduits en 40 langues, les cinq volumes devançant les Mary Higgins Clark, Patricia Cornwell et autre Stephen King. Deux films ont déjà fait un tabac auprès des jeunes...et des moins jeunes. Cette ancienne institutrice, qui tirait le diable par la queue, est actuellement la troisième fortune de Grande-Bretagne.

Une Anglaise donne à nouveau le ton dans l'univers de la littérature de jeunesse. Comme par le passé quand Alice au pays des merveilles enchantait la bonne société londonienne, quand le petit hobbit racontait un étrange monde magique, ou quand Peter Pan entraînait les enfants dans le pays imaginaire.



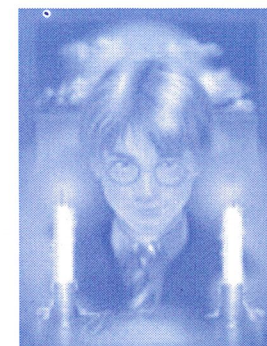
personnage de J. K. Rowling ne cesse de grandir et d'évoluer au fil des volumes : de 11 ans dans le premier roman à 15 ans dans le cinquième. Il s'agit d'une période délicate et très sensible, le passage de l'enfance à l'adolescence qui est toujours vécu difficilement par tous les jeunes quelle que soit leur culture.

Harry Potter évolue dans un milieu scolaire familier aux enfants. Ils en connaissent les règles, les signes et les valeurs, habitués qu'ils sont à vivre dans cet univers. En outre, ils aiment les histoires d'écoles qui abordent autant l'aspect professoral que celui des pairs. Mais il s'agit ici d'une institution anglaise où le système scolaire très hiérarchisé offre un cadre dépayssant pour la grande majorité des enfants.

Le récit à la littérature n'explique pas ses narratifs. héros par excellence, s'est inspirée du cycle d'Arthur et des chevaliers de la Table ronde, des contes de Grimm et de vieilles bandes dessinées consacrées à la vie dans les collèges anglais. L'auteur exploite à merveille l'art du récit. L'élan narratif nous emporte de chapitre en chapitre, de livre en livre, sans plus nous laisser le loisir d'arrêter. Et juste quand il risque de se relâcher, surgit un nouveau personnage ou un tournant de l'intrigue.

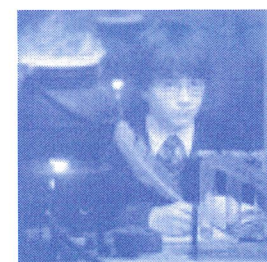


emprunte tradition-procédés Outre son dickensonien la romancière s'est inspirée du cycle d'Arthur et des chevaliers de la Table ronde, des contes de Grimm et de vieilles bandes dessinées consacrées à la vie dans les collèges anglais. L'auteur exploite à merveille l'art du récit. L'élan narratif nous emporte de chapitre en chapitre, de livre en livre, sans plus nous laisser le loisir d'arrêter. Et juste quand il risque de se relâcher, surgit un nouveau personnage ou un tournant de l'intrigue.



Comment expliquer ce succès phénoménal, notamment auprès des pré-adolescents ? Quels sont les ingrédients de ce chaudron magique dont la potion réussit à charmer tant de jeunes ?

Commençons par le thème. Il n'est guère étonnant qu'il suscite l'engouement des lecteurs. Trolls, Macrales, Elfes, Lutins, Gnômes, chaque culture possède son bestiaire magique. Le sorcier en est une des figures centrales. Il appartient au monde imaginaire et à l'inconscient collectif.



Le héros, ou plutôt l'antihéros fait plus pitié qu'envie. Maigrichon,

bigleux, il a perdu ses parents et a été confié à son oncle et sa tante qui le détestent. Souffredouleur d'un cousin gâté, il apparaît pourtant comme un garçon sympathique, attachant et généreux.

L'auteur reproduit le mythe bien connu de l'enfant Dieu qui a fait en grande partie le succès de Tintin. Fils spirituel de Batman - lui aussi est orphelin et lutte contre les forces du mal - et de Merlin l'Enchanteur - un confrère en quelque sorte -, Harry Potter ressemble à des millions d'autres gosses à ceci près qu'il possède des pouvoirs surnaturels hérités de ses parents. Contrairement au héros d'Hergé, le

Le style s'apparente à l'art du conte. L'auteur nous propose un canevas construit, authentique, qui loin de l'air du temps, fait écho aux désirs, aux peurs et aux préoccupations des lecteurs.

Entre conte et épopée, Harry Potter va, au fil des épreuves, conquérir les pouvoirs qui lui permettront de mener à bien sa mission : le combat contre les forces du mal.

Destinés au départ à la tranche d'âge des 10-14 ans, ces aventures intéressent également autant des enfants de 8 à 9 ans que des jeunes plus âgés, voire des adultes.

En résumé, la recette ?

Vous choisissez un thème porteur qui stimule notre inconscient. Vous y placez un héros quelconque que la vie n'a pas gâté mais qui possède des dons surnaturels. Vous le faites évoluer dans un milieu à la fois familier et exotique. Vous le chargez d'une mission sacrée. Vous ajoutez une pincée de procédés narratifs propres à l'art du conte. Laissez mijoter doucement et vous servez avec une garniture de marchandisage. Et le tour est joué. Facile, non ? Enfin, c'est à voir...

Jean AUQUIER

Mise @u net

Ouvrez un compte à la banque du livre !

Ah ! Ce serait tellement facile si d'un clic on pouvait consulter gratuitement la totalité des livres disponibles en français. Réjouissez-vous, l'outil existe ! La banque du livre vous permet facilement de consulter tous les ouvrages édités et diffusés dans l'aire linguistique française ou pour parler autrement tous les livres

BDL du Livre
asbl

dont l'ISBN commence par 2. Créée en 2002, conjointement, par l'ADEB (Association des Editeurs belges) et la LFB (Libraires francophones de Belgique), la banque du livre est cofinancée par les pouvoirs publics (communauté et régions 36 %) et le privé (distributeurs 42 %, libraires 17 % et éditeurs 5 %).

De quoi s'agit-il ?

Pour la première fois, en Communauté française, le projet embrasse l'entièreté de la chaîne du livre liant de la sorte les aspects culturel et économique.

La recherche

Les bibliothécaires ont accès à une banque de 795.291 (29.02.2004) données bibliographiques. D'un simple clic, vous connaissez immédiatement la disponibilité de l'ouvrage, son distributeur et son prix.

Vous avez également accès, notamment, à un annuaire des éditeurs, diffuseurs et distributeurs ainsi qu'à une liste impressionnante de liens vers des sites professionnels du livre à travers le monde.

Vous souhaitez utiliser ce service ? Un courriel à Bloc-Notes (blocnotes@apbd.be) et nous vous transmettrons votre code d'accès.

Rendez-vous sur le site : www.banquedulivre.net

Littérature de jeunesse et patrimoine

Intervention d'Elisabeth Lortie

La seconde partie de l'après-midi du 9 mai, consacré au patrimoine en littérature de jeunesse, nous a permis d'entendre E. Lortie, formatrice à la Joie par les Livres et cofondatrice des Trois Ourses, brosser un tableau des actions de conservation et valorisation du patrimoine entreprises en France.

Vous trouverez ci-dessous un résumé de sa communication, citée in extenso sur le site de l'APBD, accompagnée d'une bibliographie indicative.

Laurence Leffèvre

Patrimoine (Bruxelles, 9 mai 2003)



1. Pour les bibliothécaires confrontés à la nécessité d'élargir, une difficulté tient au petit nombre d'ouvrages de référence sur le patrimoine : essentiellement des parutions étrangères.

2. Un colloque a eu lieu à la BNF en 2001 : Le livre pour la jeunesse : patrimoine et conservation répartie.

Les grandes questions y ont été posées : que conserver ? comment faire le tri ? comment conserver ? comment faire connaître ce travail ? Le dépôt légal, à la BNF, pourrait être une solution, mais la littérature de jeunesse n'y est pas identifiée comme telle. Depuis les années '70, c'est la Joie par les Livres qui joue ce rôle mais des problèmes d'identification et de stockage se posent.

L'Heure Joyeuse, à Paris, conserve des documents du XVIIIème au XXème ; l'INRP et d'autres institutions ou associations conservent des collections un peu partout en France.

3. Diverses publications (monographies sur les auteurs ou illustrateurs, actes de colloques, mémoires et thèses, histoires de la littérature de jeunesse, catalogues d'expositions ...) constituent des sources utiles aux bibliothécaires.

4. Evocation de diverses expositions, sur base de diapositives commentées.



les ont exposées à destination du public, se positionnant en partenaires des conservateurs.

Balade littéraire européenne

A l'occasion de l'élargissement de l'UE, la Bibliothèque centrale de la Province de Hainaut, nous invite à un voyage littéraire au cœur de la nouvelle Europe. Elle propose une série de bibliographies concernant les écrivains majeurs des dix nouveaux pays membres.

L'objectif est de fournir une série de références soigneusement sélectionnées afin de permettre de compléter les collections de fiction.

Quels sont les critères qui ont présidé à la rédaction de ce travail ? Le choix est certes subjectif. Toutefois, nous avons voulu sélectionner, à quelques exceptions près, des auteurs contemporains qui ont été traduits en français et dont les ouvrages sont disponibles en librairie.

Vous avez actuellement accès à deux pays : la Hongrie et la Pologne.

L'accès à ces documents ? Vous pourrez les consulter sur le site www.hainaut.be/Culture/bibliotheques. Cliquer sur les services, la boîte à outils et vous trouverez la liste dans bibliographies.



Bloc-Notes 149

La censure en bibliothèque - 26.01.2004

Intervention de Françoise Deppe

Trois faits concrets suscitent la réflexion

1. Le colloque « Morales du littéraire » organisé à la Maison du Livre à Saint-Gilles réunit, en mai dernier, des auteurs, journalistes, critiques, éditeurs et une seule bibliothécaire autour de questions telles que : faut-il tout publier, avec appareil critique ou non ?, tout mettre à disposition ou non ? ...

2. La politique de choix à mener en équipe : au départ d'un budget, définir un certain nombre de critères de sélection (exemple du pamphlet d'O. Fallaci). Se dégage la nécessité d'une cohérence : soit répartir les classes entre bibliothécaires (utile dans les grandes institutions) soit « tourner » entre collègues et, donc, réponses différentes (dans les plus petites institutions).

3. L'année Simenon a conduit la Maison du Livre à s'interroger sur la façon de s'associer à l'événement malgré l'antisémitisme de l'auteur : elle a donc choisi de montrer ses facettes inconnues du grand public.

Le travail de réflexion et de choix doit donc s'opérer dans la façon dont on parle des sujets sensibles, dont on décide de les proposer en bibliothèque. Tout l'intérêt du

débat est de creuser les questions posées, de s'interroger sur son propre fonctionnement. Se pose ensuite la question de l'information des lecteurs et, donc, de la charte d'acquisition à proposer aux usagers, comme en France. Il n'existe en Communauté française, aucun outil législatif à ce propos, malgré quelques essais de codes déontologiques non aboutis, voici quelques années. Par contre, en Flandre, il existe un code de conduite général, centré sur les usagers.

F. Deppe nous ayant fait part de son expérience



concrète et des réflexions menées avec son équipe, le public présent le 26 a réagi. Vous trouverez ci-après les réflexions des étudiants de l'IESSID et, très bientôt sur le site de l'APBD, un résumé des débats engagés ce jour-là.

Laurence Leffèvre

DISTRISUD S.A.
BOULEVARD CUIVRE ET ZINC, 35 4030 LIEGE
TEL : 04/340 21 10 FAX: 04/344 50 32 e-mail: distrisudci@ampnet.be
Bibliothèque : 04/340 21 20

DISTRISUD: UN VASTE SHOW-ROOM de plus de 750 m² A VOTRE DISPOSITION



UN LARGE ASSORTIMENT

- LITTÉRATURE GÉNÉRALE
- JEUNESSE
- B.D.
- PARASCOLAIRE
- OUVRAGES DE FOND
- BEST-SELLER
- ETC ...

UN SERVICE EFFICACE ET PERSONNALISÉ

UNE ÉQUIPE MOTIVÉE ET DISPONIBLE,
LA POSSIBILITÉ DE VISITE D'UN DE NOS « CONSEILLERS »
UNE LARGE BANQUE DE DONNÉES BIBLIOGRAPHIQUES

Bloc-Notes 149

Quelques réflexions des étudiants de 2ème BD de l'IESSID

Voici quelques réflexions qui ont attiré notre attention et qui nous ont permis d'élargir notre perception de la problématique de la censure.

Ce débat nous a fait découvrir un aspect de la profession qui nous était resté inconnu jusqu'alors.

Dans notre majorité, nous pensons qu'il est impératif de ne pas infantiliser le lecteur. Celui-ci est assez mature pour effectuer des choix personnels. Cependant, l'influence que peut avoir un livre sur un lecteur en état passager de faiblesse psychologique nous semble inquiétante : par exemple, le livre « Suicide, mode d'emploi » pourrait pousser un lecteur déprimé à passer à l'acte avec succès. Certains d'entre nous estiment que le bibliothécaire doit se sentir dégagé de toute responsabilité. Le lecteur est un adulte capable d'évaluer la qualité du contenu d'un ouvrage.

Si les pouvoirs publics ne doivent pas intervenir dans les acquisitions, la rédaction d'une charte d'acquisition est une œuvre collégiale qui doit inclure le point de vue du législateur.

Il est primordial d'être cohérent. Si nous censurons l'extrême droite, nous devons également censurer l'extrême gauche ou ne rien supprimer du tout.

Néanmoins, la bibliothèque doit se conformer aux textes législatifs.

L'offre n'est pas une déclaration de prosélytisme venant du bibliothécaire. En ce sens, les ouvrages historiques nous permettent de tirer des enseignements de l'Histoire.

Il a été essentiellement évoqué le cas de la section Adultes et très peu celui de la section Jeunesse. Selon nous, il n'y a pas de sujets tabous, il n'y a que de bons et de mauvais livres et des manières de les aborder.

Un regret : le rôle des comités de lecture n'a pas été évoqué. Or, nous pensons que leur rôle est essentiel pour aboutir à un pluralisme d'opinion.

La réflexion du bibliothécaire africain nous a semblé intéressante : la littérature francophone ne s'arrête pas à la littérature française, mais elle inclut les littératures de la francophonie en général.

Un dernier point : pour attirer un autre public, les bibliothèques doivent-elles passer par une littérature commerciale ?

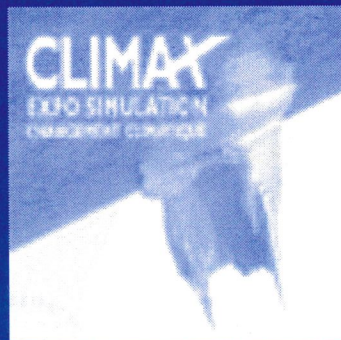
Les étudiants de 2ème BD de l'IESSID

A vos agendas Il pleut, il pleut bergère...

Le ciel va-t-il nous tomber sur la tête ? Les océans vont-ils déborder ? Faut-il installer la climatisation dans nos habitations ? Vous trouverez les réponses à ces questions et à bien d'autres, en visitant Climax.

Cette exposition a pour but de sensibiliser la population jeune, notamment, aux problèmes de l'environnement : effet de serre, impact du développement, réchauffement... Vous plongerez dans une modélisation planétaire pour mieux comprendre les questions et les enjeux du changement climatique.

Où ? CITE DES SCIENCES ET DE L'INDUSTRIE
30 Av. Corentin-Cariou
75019 PARIS



Quand ? Jusqu'au dimanche 29 août
Ouvert du mardi au samedi de 10h à 18h et jusqu'à 19h le dimanche. Fermé le lundi.

Renseignements :



www.cite-sciences.fr/francais/ala_cite/expo/tempo/planete/climax/index_climax.php
Tél.: 00 33 892 69 70 72

Il est prudent de réserver.

Les enfants sont des poètes

Un bouquin, c'est un livre avec plein de pages. La pédophilie est une maladie infantile.

Emigrer, pour les oiseaux, c'est aller vers le chaud.

La fable c'est comme un poème mais avec une morale en plus.

L'éléphant à une grande trompe mais il souffle un peu trop fort.

Ionesco écrit la cicatrice chaude et Maupassant une boule de suif.

Charles MARTEL arrêta les Sarrasins au Futuroscope de Poitiers.

Les uniformes, c'est pour aller à la gym et à la piscine.



Le cygne, je l'aime parce qu'il est grand et qu'il nage comme s'il marchait.

Malgré que j'avais les jambes coupées, j'ai bondi.

Je me demande bien pourquoi on trouve des bassins de natation dans les villes qui sont traversées par des fleuves ou des rivières.

(Arsène LUPIN) le gentleman cambrieur, c'est quelqu'un qui rapporte ce qu'il a volé.

Avant l'EURO, les Français comptaient en anciens francs et maintenant ils comptent en très anciens francs.

La quadrature du cercle ne sert pas à arrondir les angles.

Guerre et Paix de Doltoievsky.

Michel DELHALLE

Prix André Canonne 26.01.2004

Le prix André Canonne a été remis à l'occasion de l'Assemblée générale du 26 janvier dernier à Madame Anita Beni pour son action en faveur de la promotion de la lecture auprès des enfants aveugles et malvoyants.

Je suis bibliothécaire dans une bibliothèque pour aveugles et malvoyants. Nous prêtons des livres en braille, en grands caractères et en cassettes, y compris des livres pour la jeunesse.

Nos collections comportent aussi une quarantaine de livres d'images tactiles pour les petits. C'est peu, mais il s'agit d'un marché qui se développe lentement,

dans la mesure où un livre tactile est fabriqué d'une manière artisanale, ce qui entraîne des coûts de production élevés.

Les prix à l'achat s'en ressentent.

En fait, nous en avons quelques-uns... mais ils ne sont pas empruntés. En effet, si l'image visuelle attire le regard, le livre tactile n'attire pas le toucher.

D'aucuns sont empruntés... mais pas lus. La lecture tactile requiert un apprentissage et du temps. Apprivoiser les formes, les matières, les rayures, les points et intégrer toutes ces données pour en tirer du sens ne peut se faire que pas à pas.

Il s'imposait donc de créer des ateliers d'apprentissage de la lecture tactile, pour que les enfants aveugles puissent avoir le plaisir de lire avec les doigts des albums d'images en relief.

Par ailleurs, il s'imposait aussi de mettre sur pied des ateliers de création où les enfants aveugles pourraient dessiner (en relief), jouer avec de la terre glaise, et exprimer ainsi leur propre représentation des choses.

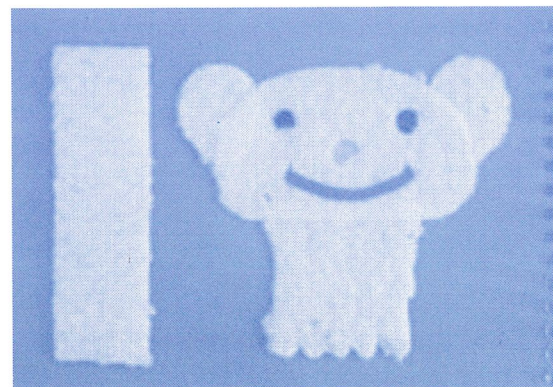
En effet, la représentation est nécessairement différente selon qu'elle est lue par les yeux ou par les doigts. Il ne s'agit pas de transposer des lignes visuelles en lignes en relief mais de découvrir un autre mode de représentation. C'est un travail de recherche passionnant et les enfants aveugles sont en première ligne pour nous guider dans ce domaine.

Je remercie chaleureusement la Fondation Canonne qui m'a octroyé un prix qui permettra, cette année, d'acheter des livres tactiles et de lancer de tels ateliers.

Anita Beni

Pour plus de renseignements :

ONA asbl (Œuvre Nationale des Aveugles)
Avenue Dailly 90-92,
1030 Bruxelles
Tél. : 02.241.65.68



Fax : 02.215.88.21

Courriel : info@ona.be
bibliotheque@ona.be

Site : www.ona.be

J'ai lu pour vous...

Technostress, technophobie : maîtriser la technologie avec le sourire

Michel NACHEZ et Érica GUILANE-NACHEZ
Montréal : Les Éditions de l'Homme, 2002
ISBN 2-7619-1755-3

L'allergie à l'ordinateur ou à l'Internet peut prendre des formes diverses et parfois invalidantes. Il ne s'agit pas ici de parler du moment d'accoutumance nécessaire quand on débute avec les NTIC.

Technostress
Technophobie
Maîtriser la technologie avec le sourire



Non, on parle dans cet essai des cas plus lourds, de ces malheureux chez qui l'idée de devoir s'asseoir face à un écran et empoigner une souris s'apparente à une véritable torture qui peut provoquer de véritables crises d'angoisse.

Il s'agit donc, de blocages dont les origines peuvent être bien plus profondes qu'un simple petit manque de confiance en soi et une petite méfiance vis-à-vis des machines.

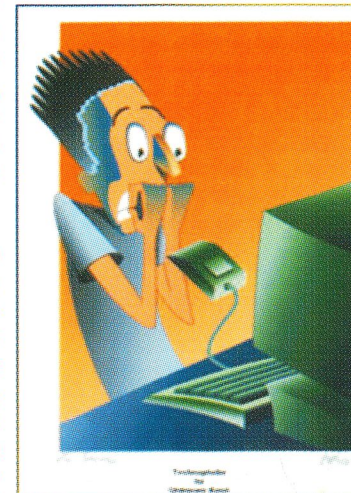
Le technostress et la technophobie sont deux virus. Mais cette fois, ils ne sont pas dans votre ordinateur mais dans votre tête. Perte de confiance en soi, tendance dépressive, problèmes digestifs, insomnies, palpitations, tels sont les symptômes de ces deux nouvelles maladies modernes.

Etes-vous technophobe ? Un test page 56 vous apportera la réponse. Le sujet est abordé avec humour, simplicité mais avec une rigueur toute scientifique. Le chapitre 8 est consacré aux techniques thérapeutiques basées sur la Programmation Neuro Linguistique. L'ouvrage n'est pas - encore - remboursé par l'INAMI.

Les auteurs :

ERICA GUILANE-NACHEZ est docteur en sciences humaines, psychothérapeute spécialisée en thérapies brèves et formateur en développement personnel et en communication.

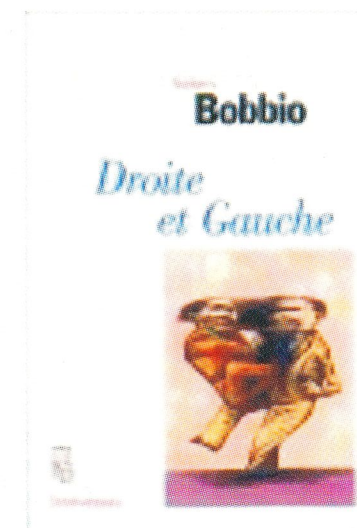
MICHEL NACHEZ est docteur en anthropologie et chercheur dans les champs de l'anthropologie de la machine. Il est conseiller et formateur en informatique et chargé de cours à l'Université Marc Bloch, à Strasbourg.



Droite et Gauche : Essai sur une distinction politique

Norberto BOBBIO
Paris : Seuil, 1996.
ISBN 2-02-023324-X

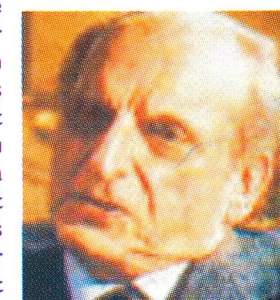
Les notions de " droite " et " gauche ", depuis plus de deux siècles, sont exclusives



l'une de l'autre et rendent compte à elles seules de la totalité du champ politique. Or, depuis quelques années s'affirme avec force l'idée selon laquelle cette dyade aurait perdu son caractère opératoire. On a ainsi parlé de " crise des idéologies ". Mais, d'une

part, cette vision n'est elle-même pas exempte de parti pris idéologique. D'autre part, gauche et droite ne sont pas uniquement des idéologies, mais s'appuient sur des divergences d'intérêts bien réelles. C'est à cette question que l'ouvrage de Norberto Bobbio se propose de répondre, en montrant que le champ politique ne peut se définir et se structurer qu'à partir de ces deux forces antagonistes. Reste à donner les raisons de cet antagonisme. La différence fondamentale entre les deux camps réside dans leur attitude par rapport à la notion d'égalité : pour la gauche les inégalités sont sociales et doivent, sinon disparaître, du moins être corrigées. Pour la droite, au contraire, elles sont naturelles, et il n'est pas souhaitable d'espérer leur suppression, car elles sont essentielles à la construction du social. En combinant ce critère à celui de la liberté et de l'autorité, on peut, selon l'auteur, rendre compte de l'éventail de toutes les sensibilités politiques

Avec Norberto Bobbio, mort le vendredi 9 janvier à l'âge de 94 ans - disparaît une figure singulière de la pensée et de l'engagement politique en Europe. Né à Turin le 18 octobre 1909, il y devint en 1973 professeur de philosophie politique à la faculté de sciences politiques, après avoir enseigné à Sienne et à Padoue. Il était aussi président de l'Académie des sciences de Turin et directeur de plusieurs revues éditées dans cette capitale intellectuelle. A



cette carrière académique s'ajoute une œuvre qui ouvre des chemins neufs dans la réflexion sur la loi, le pouvoir, les relations entre droit positif et droit moral, les relations internationales. Il existe peu d'intellectuels, au cours du XXe siècle, qui soient parvenus, comme lui, à conduire en même temps une belle carrière universitaire, l'élaboration d'une œuvre philosophique originale et une trajectoire d'engagement politique et moral constant en faveur de la démocratie.

Belgique-
België
PP 1180
Bruxelles 18
1/7865

**Vous souhaitez recevoir aussi
Bloc-Notes par courriel ?
Un petit message
à blocnotes@apbd.be**

**Réalisé par
WS conception**

*L'APBD est reconnue
par la Communauté française.
ISSN 1374-1330*

**Tél. : 00 32 (0)64 21 51 76
Fax : 00 32 (0)64 21 28 50
jean_claude.trefois@hainaut.be**

Retrouvez-nous sur le net !
www.apbd.be

**Lire, un
développement
durable.**

